



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

2024-08

À VOS BACS BRUNS!

Première collecte dès le 18 novembre

Baie-Comeau, le 17 octobre 2024. – La Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM) annonce la toute première collecte des matières organiques, prévue pour le 18 novembre 2024 prochain, à Baie-Comeau.

Le calendrier de collectes 2024-2025 est maintenant disponible en ligne au murpourlecompost.com et sera distribué par la poste à l'ensemble des municipalités de la Manicouagan à la fin du mois d'octobre. La population est invitée à consulter le site Web pour connaître sa journée exacte de collecte.

Les résidents, ayant reçu leur bac brun et mini-bac de cuisine, pourront y déposer les matières organiques admissibles, telles que les restes alimentaires, les résidus de table, le papier souillé et les résidus de jardinage une semaine avant la date indiquée.

La collecte des matières organiques se fera aux deux semaines de novembre à mai et de manière hebdomadaire de juin à octobre. Quant à la collecte des ordures, elle s'effectuera dorénavant toutes les deux semaines à l'année.

Comme le début de la collecte des matières organiques coïncide avec la saison froide, il est conseillé de placer un carton au fond du bac pour éviter que les matières gèlent au fond. Si cela se produit, il est possible que le bac ne soit pas vidé complètement. Le format du bac, soit 240 litres, a été choisi en conséquence et permet l'accumulation des résidus quelques semaines. L'utilisation des feuilles d'automne est aussi conseillée en plus d'être un excellent apport.

Rappelons qu'il est important de ne pas utiliser de sacs en plastique, y compris ceux qui sont biodégradables ou compostables. Seuls les sacs en papier ou le vrac sont acceptés. Les sacs plastiques altèrent la qualité du compost.

« Il faut un cycle d'un an pour que la matière organique se transforme en compost. Le plastique peut prendre jusqu'à 500 ans à se dégrader. Et il se dégrade, il ne se composte pas. Il demeure à l'état plastique sous forme de particules fines, invisibles à l'œil. », précise Isabelle Giasson, directrice générale.

Enfin, la participation citoyenne à cette collecte est essentielle pour atteindre les objectifs gouvernementaux visant à détourner 100 % des matières organiques des sites d'enfouissement. Les résidents de la Manicouagan auront un impact direct sur la réduction de l'enfouissement, des émissions de gaz à effet de serre en plus de valoriser les matières en compost.

« Plus il y aura de participation, plus il y aura du compost à distribuer gratuitement, une fois que ce dernier sera prêt! », de conclure la directrice.

Pour plus d'information, visitez le murpourlecompost.com. Vous y trouverez un guide complet détaillant les matières acceptées et refusées ainsi que les bonnes pratiques d'utilisation et d'entretien du bac brun.

- 30 -

Source : Isabelle Giasson, directrice générale
418 589-4557